AMBERT LIVRADOIS FOREZ

DANS LE CADRE DE LA

Semaine européenne du développement durable

19 septembre – 8 octobre 2026

ÉLABORATION DU

PLUi-H

Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat

RÉUNION PUBLIQUE Les enjeux d'Ambert Livradois Forez pour construire le territoire de demain

Dessinons ensemble le territoire de demain

Vendredi 25 sept. · Échandelys Mardi 29 sept. · Ambert Jeudi 8 oct. · Viverols 18h30 – 20h

PROGRAMME DE LA SOIRÉE

Ce soir, quatre temps

1

Le contexte et la démarche

Historique, acteurs, élaboration en régie, organisation à l'échelle des 58 communes

2

Comprendre le PLUi-H

Ce qu'il fixe, ses 4 étapes et son calendrier, le cadre réglementaire

3

Le diagnostic du territoire

10 thèmes, présentés à hauteur d'habitant

4

S'informer, s'exprimer

Comment participer, puis un temps d'échange avec la salle

1 Contexte et démarche



Un territoire, sept histoires, un projet commun

2006/ 2009
Cartes communales de Job et Saint Ferréol des Côtes

2012
PLUi du Pays d'Olliergues

2014
PLU d'Arlanc

2016
PLUi de la Vallée de l'Ance
PLUi de Cunlhat

1er janv. 2017
Création d'ALF, par fusion de 7 communautés de communes

2021
PLU d'Ambert

25 sept. 2025
Prescription du PLUi-H par le conseil communautaire

sept. 2026
Lancement des actions de concertation grand public

Aujourd'hui, une mosaïque de documents d'urbanisme

3
PLUi hérités

2
PLU communaux

2
cartes communales

31
communes au RNU
(Réglement National d'Ubanisme)

Qui fait quoi ?

Conseil communautaire

décide : il délibère, arrête puis approuve le PLUi-H

Comité PLUi-H

pilote : 15 élus représentant les 58 communes

58 communes

associées en continu : les conseils municipaux débattent du projet

Un projet construit ensemble

Habitants

nourrissent le projet tout au long de la démarche

Comité technique

élabore le PLUi-H en régie, avec les agents intercommunaux

Bureaux d'études

appui juridique, agriculture, environnement, habitat, concertation

État et partenaires

Personnes Publiques Associées (PPA)

Un PLUi-H élaboré en régie

Le PLUi-H est conduit en interne, par les agents intercommunaux et communaux et les élus du territoire.

Une équipe dédiée

Le service Urbanisme et Habitat d'ALF pilote l'élaboration et se déplace dans les communes.

Des experts sur des missions clés

Assistance juridique, diagnostic foncier et agricole, évaluation environnementale, volet habitat, concertation.

Des élus formés

Formations dédiées au PLUi-H et à l'urbanisme, avec l'Atelier d'urbanisme du Parc, le CAUE et la DDT.

Pourquoi en régie ? Une démarche conduite au plus près des communes.
Coût estimé : 40 € par habitant, financé à environ 50 % par l'État.

Le comité PLUi-H : les 58 communes représentées

15 élus, répartis selon le poids de population de chaque type de commune.

		Population	Élus au comité	
Pôle principal	Ambert	24 %		3
Pôles secondaires	Arlanc, Cunlhat	11 %		2
Pôles relais	Vertolaye, St-Germain-l'Herm, Olliergues, St-Anthème	9 %		2
Pôles de proximité	St-Amant-Roche-Savine, Viverols, Fournols, Marsac-en-Livradois	10 %		2
Communes rurales	46 communes	46 %		6

Son rôle

Il assure le pilotage politique de la démarche, en lien avec le vice-président à l'urbanisme et à l'habitat, le président et le service Urbanisme.
Il effectue les arbitrages nécessaires en lien avec les remontées des communes et les propositions techniques du COTECH

Une démarche organisée avec les 58 communes

58 rencontres en commune

pour étudier les habitudes de la population : emploi, commerces, loisirs, équipements et services

Un binôme référent par commune

pour suivre la démarche et faire le lien avec le conseil municipal

Les conseils municipaux

débattent du projet politique (PADD) et sont consultés avant l'approbation

Un comité technique

réunit les agents d'ALF et les Personnes Publiques Associées sur le contenu technique

11 engagements

précisent les grands principes de construction de la démarche

Des formations pour les élus

avec l'Atelier d'urbanisme du Parc Naturel Régional (PNR) du Forez, le CAUE et la DDT



2 Comprendre le PLUi-H

Un document unique pour les 58 communes

Le PLUi-H est à la fois la carte d'identité et le mode d'emploi du territoire. Commun aux 58 communes d'Ambert Livradois Forez, il remplacera à terme les PLU, et les autres documents d'urbanisme, …

IL FIXE :



ce que l'on protège



la stratégie liée au logement, puisqu'il vaut Programme Local de l'Habitat (PLH)



ce qui est constructible ou non



les règles à respecter quand on construit

4 grandes étapes, un calendrier jusqu'en 2030



La concertation accompagne chaque étape.

Pourquoi élaborer un PLUi-H ?

Une référence pour vos projets

Il servira de référence le jour où sera déposé un permis de construire, une déclaration de travaux ou un projet d'extension.

Une réponse aux enjeux du territoire

Logement, attractivité, mobilité, développement économique, préservation des paysages et des terres agricoles, …

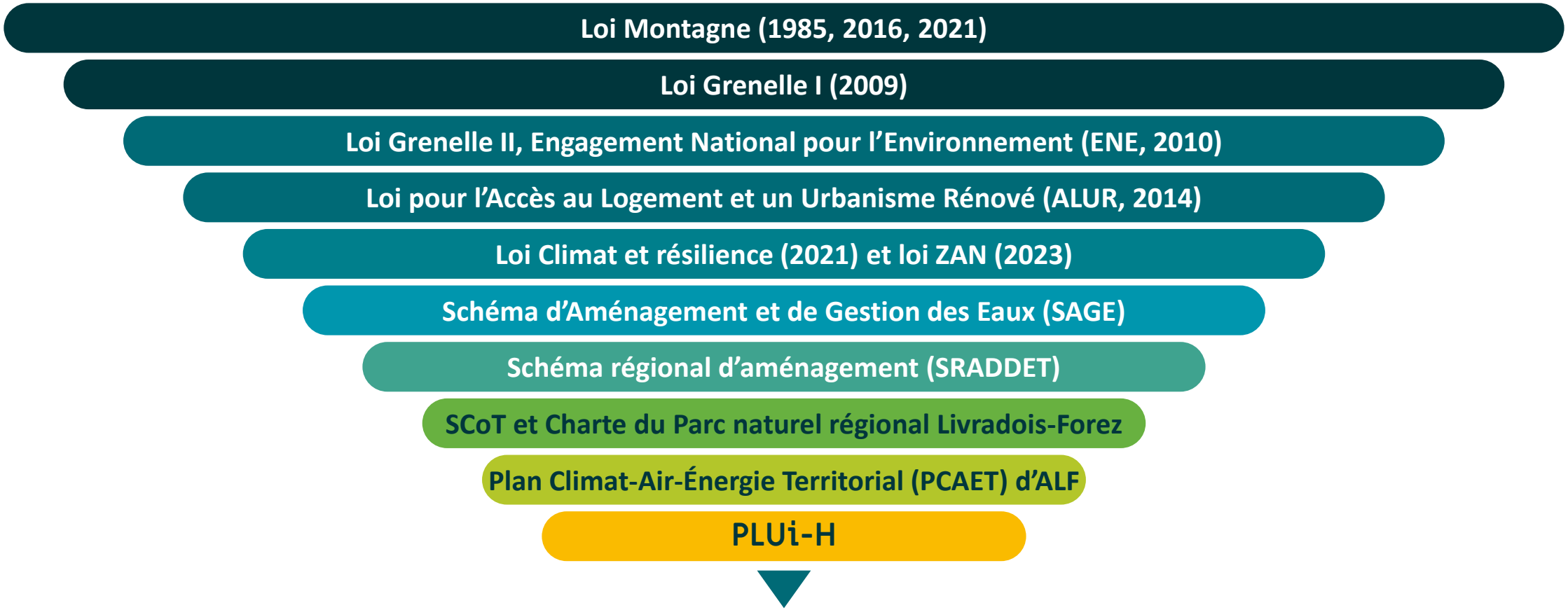
Une cohérence entre les communes

Penser l'urbanisme à l'échelle intercommunale permet de mettre en cohérence les choix d'aménagement et de mutualiser les moyens.

Un cadre à traduire localement

Le PLUi-H doit traduire les objectifs fixés par les lois et par les documents de planification qui s'imposent à lui.

Un cadre réglementaire à respecter pour guider le PLUi-H



Vos autorisations d'urbanisme : permis de construire, déclarations préalables, …

Zoom : l'adaptation aux changements

Le zéro artificialisation nette (ZAN)

La loi Climat et résilience (22 août 2021) fixe un objectif national : un équilibre, en 2050, entre surfaces artificialisées et surfaces rendues à la nature.

Il ne s'agit pas d'arrêter de construire, mais de construire autrement.

Le changement climatique

Chaleurs estivales, sécheresses, risque d'incendie, fortes pluies : le PLUi-H agit sur la place du végétal et de l'eau, l'imperméabilisation des sols, les risques naturels, …

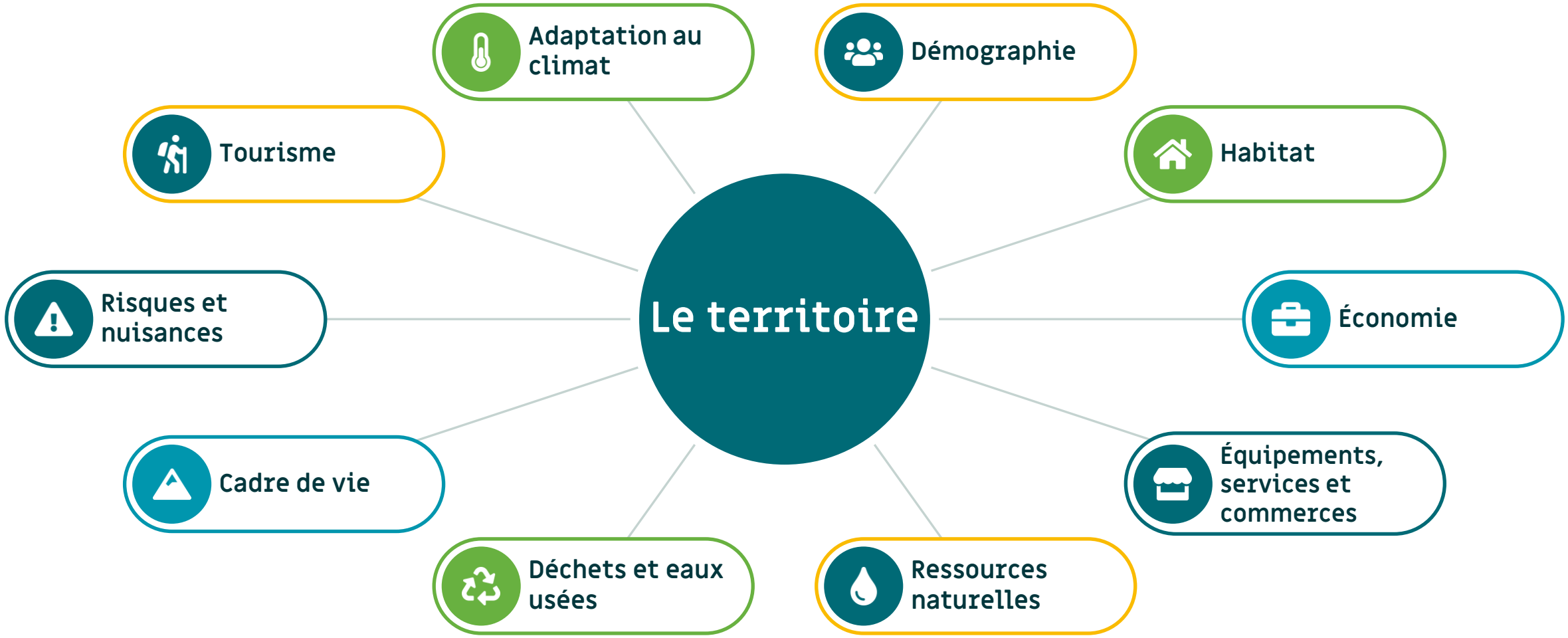
La loi Montagne

Les 58 communes sont concernées : urbaniser en continuité des bourgs, villages et hameaux existants, préserver les terres agricoles, pastorales et forestières et les paysages de montagne.

3 Le diagnostic du territoire



Dix thèmes, un point de départ : le territoire



Qui sont les habitants ?

27 687
habitants, une population quasi stable depuis 2017

13 771
ménages en 2023, soit 670 de plus qu'en 2017

72 %
de petits ménages d'1 ou 2 personnes (69 % dans le Puy-de-Dôme)

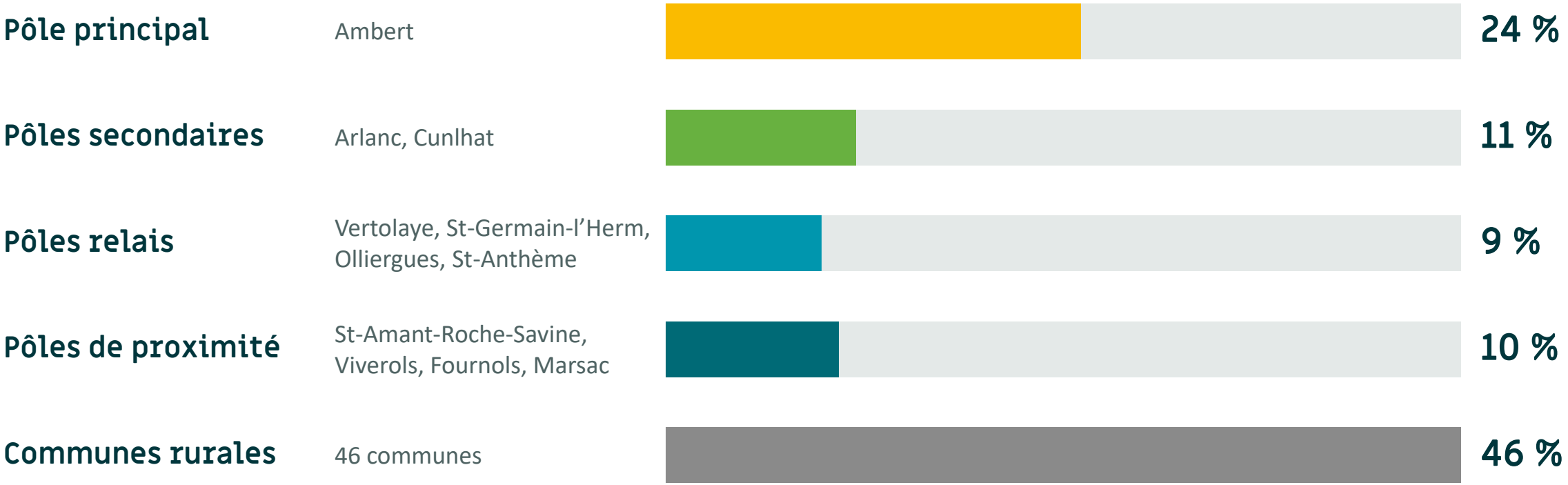
31 %
d'habitants de plus de 65 ans (25 % en 2012)

Plus de ménages mais moins de personnes par logement : 2,01 personnes par ménage en 2023, contre 2,07 en 2017.

Les personnes seules et les familles monoparentales sont en forte hausse (+ 15 % et + 10 % entre 2017 et 2023).

Où vivent-ils ?

Près d'1 habitant sur 2 vit dans une commune rurale.



Un territoire structuré autour d'Ambert, avec des aires d'influence sur les franges pour l'emploi et les services de santé.

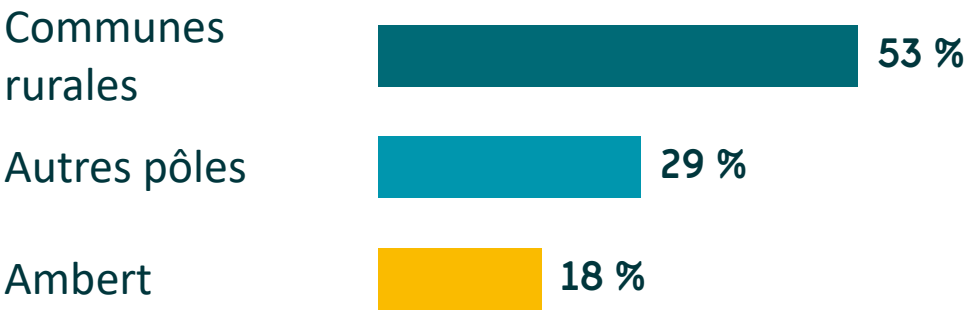
D’où viennent-ils ?

1 110
nouveaux arrivants installés entre 2022 et 2023

700
départs du territoire sur la même période

+ 410
habitants : un solde positif

Où s’installent les nouveaux arrivants ?



Des arrivées portées par les actifs en emploi, les retraités et les couples, notamment les 40-64 ans. À l’inverse, les jeunes et les étudiants quittent davantage le territoire qu’ils n’y arrivent.

Ambert reste la commune la plus choisie lors des déménagements à l’intérieur du territoire.

Un vieillissement plus marqué dans les communes rurales

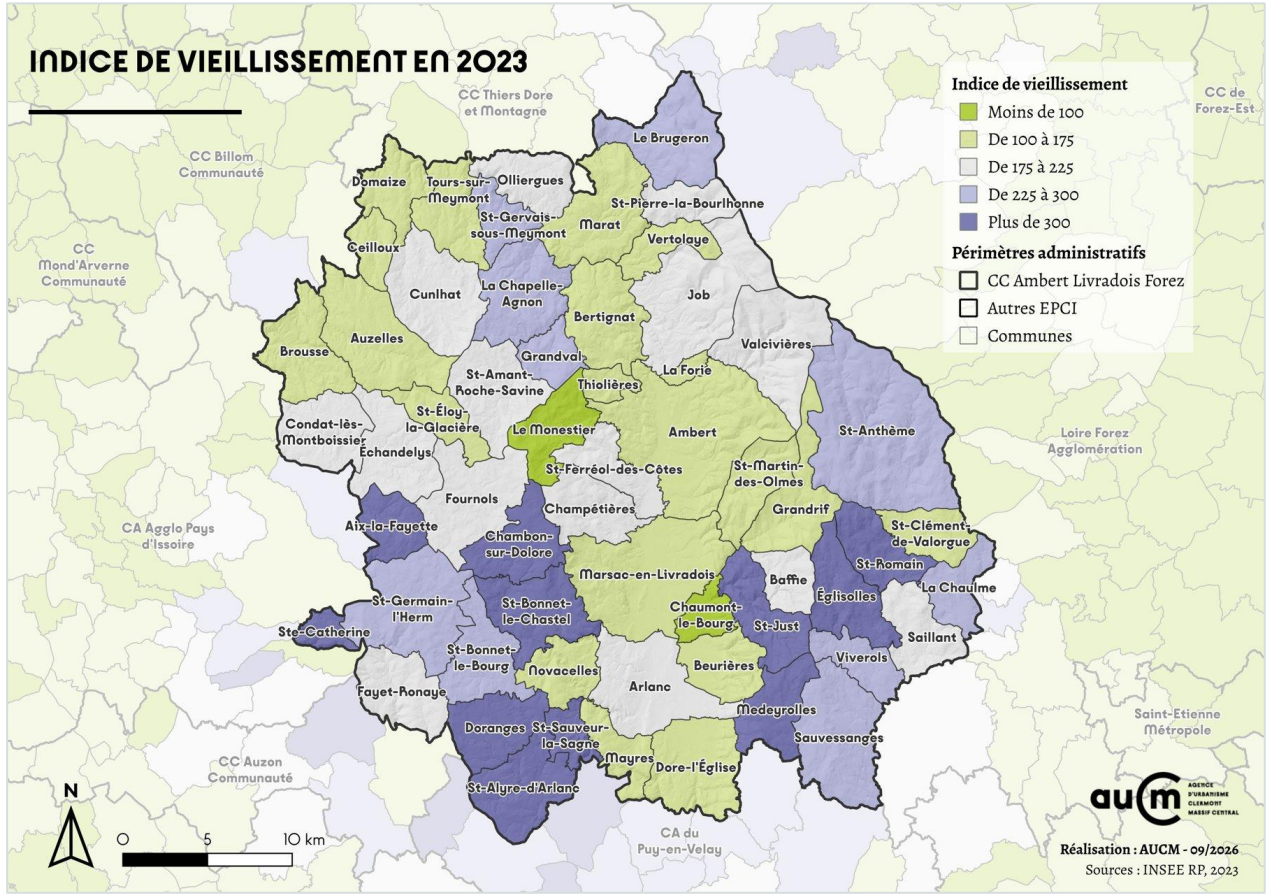
180

seniors de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans (105 dans le Puy-de-Dôme)

+ 35 %

d'évolution de cet indice entre 2012 et 2023 (+ 23 % dans le Puy-de-Dôme)

Populations les plus âgées : Églisolles, Saint-Bonnet-le-Chastel, Saint-Anthème, Saint-Germain-l'Herm, Viverols, …



Quels logements occupent les habitants ?

24 442 logements, dont :



≈ 1 sur 2
résidences principales construites avant 1945 (1 sur 4 dans le Puy-de-Dôme)

88 %
des résidences principales sont des maisons

78 %
des ménages sont propriétaires de leur logement

20 %
seulement de logements locatifs (36 % dans le Puy-de-Dôme)

À peine plus d'1 logement sur 2 est occupé à l'année. Les grands logements dominent (48 % de 5 pièces et plus), les petits sont rares (6 %).

Des résidences secondaires très présentes sur les franges

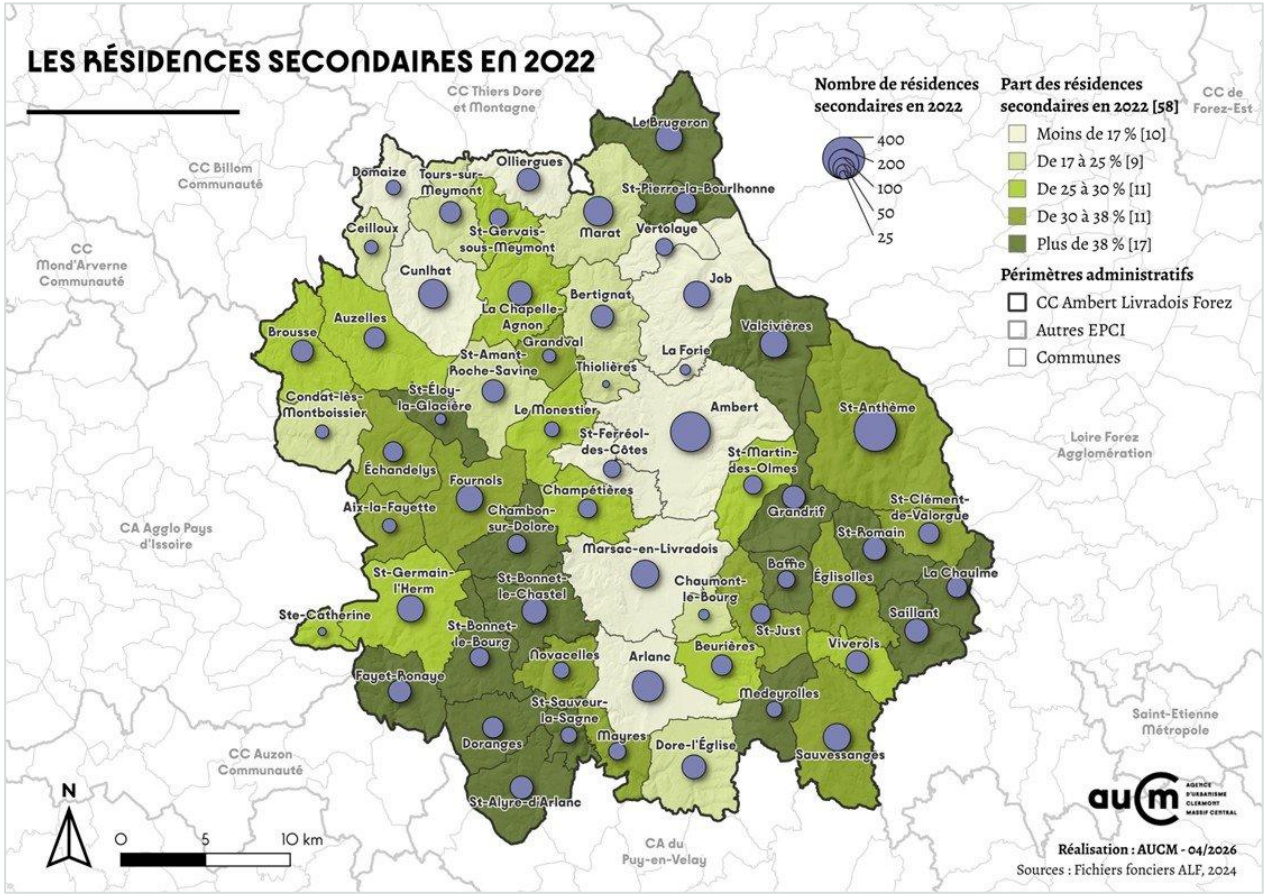
30 %

de résidences secondaires sur l'ensemble du territoire

+ de 40 %

dans les secteurs de la Vallée de l'Ance (à l'est) et du Haut-Livradois (à l'ouest)

Autant de logements qui ne sont pas disponibles à l'année pour de nouveaux habitants.



Une vacance durable, concentrée dans les pôles

3 520
logements vacants recensés en 2025

2 650
vacants depuis plus de 2 ans

1 823
vacants depuis plus de 5 ans

47 %
de leurs propriétaires ont plus de 65 ans

Une vacance de longue durée, surtout dans les maisons (79 %) et les grands logements (64 % de 3 pièces et plus).

Elle se concentre à Ambert, Cunlhat, Vertolaye et Arlanc. Dans certaines communes (Saint-Anthème, Job, La Forie), plus de 60 % des propriétaires de logements vacants ont plus de 65 ans.

Une offre locative et sociale concentrée dans les pôles

440

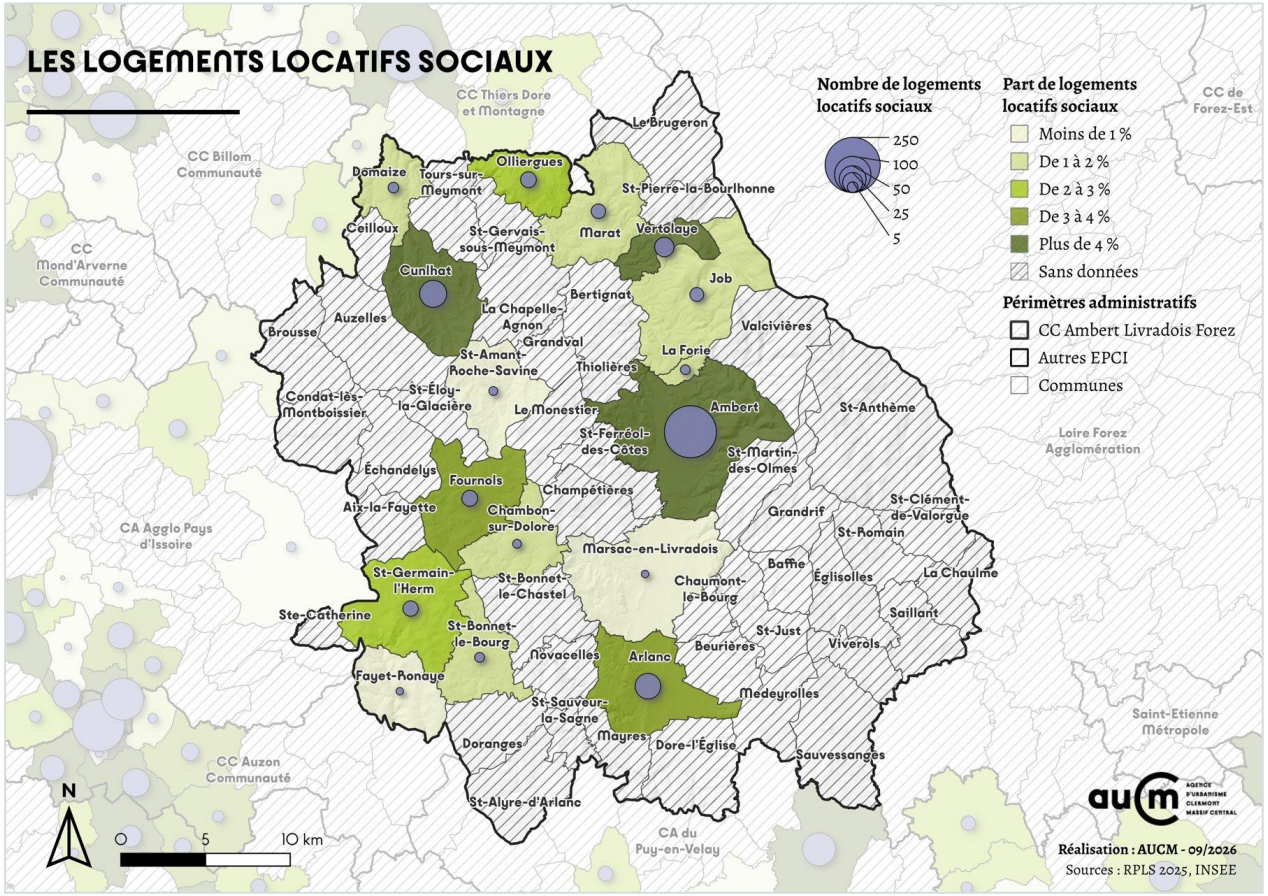
logements sociaux, auxquels s'ajoutent 200 logements communaux

75 %

de l'offre sociale des bailleurs à Ambert, Cunlhat et Arlanc

6 %

de petits logements, jusqu'à 11 % à Ambert et Saint-Anthème



Un parc ancien, qui pèse sur les plus modestes

76 %
des logements classés E, F ou G au diagnostic de performance énergétique (DPE)

+ de 20 %
des ménages en précarité énergétique liée au logement (10 % en France)

66 %
de logements d'avant 1945 dans les secteurs ruraux (Haut-Livradois, Pays de Cunlhat)

70 %
des ménages sous le seuil de pauvreté vivent dans un logement d'avant 1948

Seuls 42 % des logements ont été construits après les premières réglementations thermiques des années 1970 (58 % dans le Puy-de-Dôme).

66 % des plus de 75 ans vivent dans un logement d'avant 1948.

Quelles activités professionnelles ?

9 944
emplois sur le territoire pour 11 534 actifs (2022)

25 %
des emplois dans l'industrie (13 % en France)

54 %
d'ouvriers (26 %) et d'employés (28 %), contre 46 % dans le Puy-de-Dôme

10,4 %
de taux de chômage (10,1 % dans le Puy-de-Dôme)

Les services restent les premiers employeurs : administration publique, enseignement, santé et social (30,9 % des emplois), commerces et services (29,7 %).

Les cadres sont peu nombreux (9 %, contre 11,4 % dans le département).

85 % des entreprises sont des TPE ou des PME.

Où travaillent les habitants ?

73 %

des emplois dans les 16 communes de la vallée de la Dore

990

emplois à Vertolaye, pour 220 actifs y résidant : un pôle industriel majeur

80 %

des actifs vont travailler en voiture (1,8 % en transports en commun)

1 sur 2

trajets domicile-travail fait moins de 5 km

Hors des pôles d'emploi (Ambert, Arlanc, Vertolaye, Fournols, Cunlhat, Saint-Germain-l'Herm), le territoire est d'abord résidentiel : une grande partie des habitants travaille dans une autre commune que la sienne.

Quels revenus ?

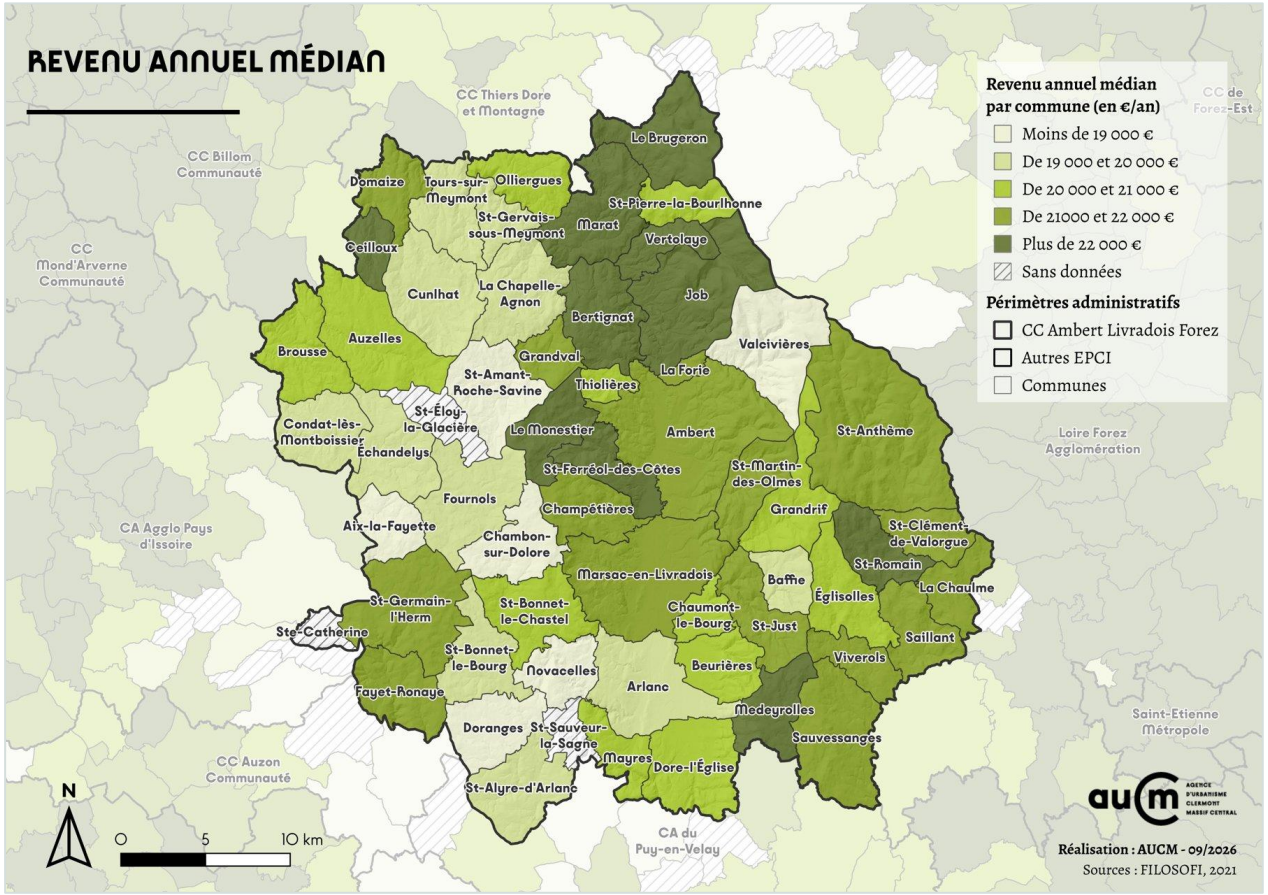
21 210€

revenu médian annuel (23 060 € dans le Puy-de-Dôme)

18 %

des ménages vivent sous le seuil de pauvreté ; 22 % chez les moins de 30 ans

De fortes disparités : des revenus plus élevés au nord-est et à l'est (Job, Saint-Romain, Saint-Ferréol-des-Côtes, Medeyrolles, …), plus faibles à l'ouest.



Agriculture et forêt

598
exploitations agricoles en 2025 (854 en 2010)

53 %
des communes orientées vers l'élevage bovin mixte (31 sur 58)

63 %
du territoire couvert de forêt

≈ 60 %
des énergies renouvelables de chaleur issues du bois

Moins d'exploitations, mais plus grandes : 52 ha en moyenne (67 ha dans le Puy-de-Dôme).

Les élevages laitiers reculent fortement (– 45,5 % en 10 ans).

71 % des terres agricoles appartiennent à des propriétaires non agriculteurs.

Quels services pour les habitants ?

35
écoles, 1 836 élèves (2025), 7 collèges et 1 lycée

13
établissements pour seniors, 544 lits en EHPAD

7
maisons ou espaces de santé, 1 hôpital à Ambert

9
espaces France Services répartis sur le territoire

Ambert concentre les services les plus spécialisés : sous-préfecture, CPAM, CAF, centre des impôts, France Travail.

L'accès aux soins reste le point d'alerte principal : difficultés d'installation des professionnels, patientèles saturées, départs en retraite à venir.

L’eau : que consomment les habitants ?

59 m³
consommés en moyenne par abonné et par an, de 29 à 94 m³ selon les communes

1 m³ sur 5
mis en distribution est perdu dans les réseaux (≈ 430 000 m³ par an)

39 à 94 %
de rendement des réseaux selon les services d’eau

≤ 0,5 %
du réseau renouvelé chaque année selon les services, souvent 0 %

Environ 1 habitant sur 4 est desservi par un réseau dont le rendement est inférieur à 75%, l’objectif du Schéma Directeur d’Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE).

Sur ce territoire de tête de bassin, la ressource dépend fortement des pluies : la suivre et la sécuriser devient un enjeu majeur.

Le bois, les terres agricoles et les milieux naturels

63 %
du territoire couvert de forêt

28 %
de ces forêts sont présumées anciennes

35 %
proportion de milieux ouverts

70 %
des milieux ouverts sont des prairies permanentes

Le bois énergie est la première source d'énergie renouvelable du territoire.

Les prairies permanentes et les estives (7 % du territoire) soutiennent un élevage tourné vers des pratiques extensives et du paturage.

Quels déchets les habitants produisent-ils ?

≈ 30 €
par habitant et par an d'économies possibles avec un meilleur tri (841 000 €)

135 000
passages en déchetterie chaque année

78
stations d'assainissement collectif

11 000
installations d'assainissement individuel, 80 % non conformes

Une collecte de proximité, mais encore trop d'erreurs de tri dans les ordures ménagères : emballages, verre, déchets alimentaires, textiles.

35 à 37 % du contenu des bacs jaunes est refusé au tri.

Dans quel cadre de vie vivent les habitants ?

63 %
de forêts, 35 % de milieux ouverts et agricoles

17 %
du territoire couvert par un zonage environnemental

65
monuments historiques, 2 sites classés, 1 site inscrit

1 300 km
de cours d'eau, autour de la Dore et de l'Ance

Près de 3 000 km de sentiers balisés participent à la qualité du cadre de vie (72 sentiers recensés au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), 10 circuits cyclo route, 42 parcours VTT).

À quels risques les habitants sont-ils exposés ?

Dore

un aléa inondation caractérisé, un Plan de Prévention en projet

Vertolaye

un Plan de Prévention des Risques Technologiques autour d'EUROAPI

132

anciens sites industriels recensés, dont 83 à l'arrêt

Air

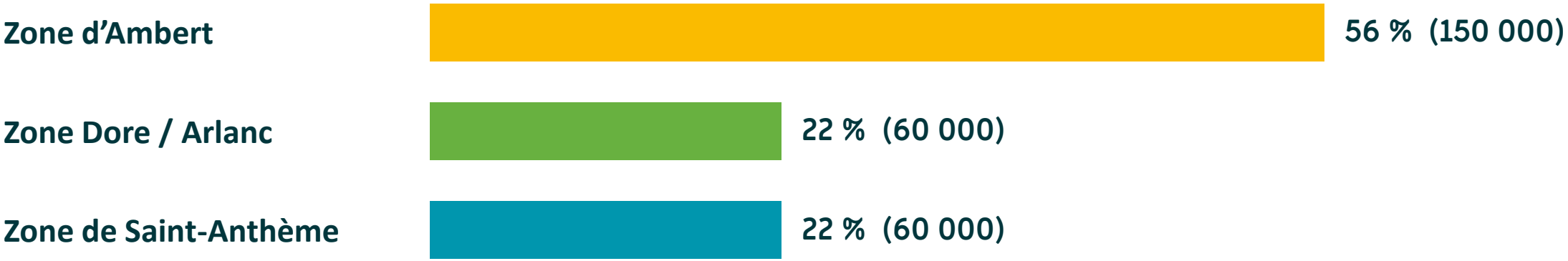
une bonne qualité, en nette amélioration depuis 20 ans

Des risques naturels globalement modérés : retrait-gonflement des argiles faible à fort selon les secteurs, séismes faibles à modérés, présence de radon.

À noter aussi : 45 installations classées pour l'environnement, le site de stockage de déchets du Poyet à Ambert et un tronçon de route classé bruyant entre Ambert et Marsac-en-Livradois.

Quelle place pour le tourisme ?

Où vont les visiteurs ? Répartition des 270 000 excursionnistes



89 %

des lits touristiques sont des résidences secondaires (37 500 lits)

4 500

lits marchands, dont 70 % de gîtes

Un tourisme diffus, porté par les activités de pleine nature : randonnée, VTT, cyclotourisme, station de Prabouré, …

Comment le territoire se prépare-t-il ?

+ 2,7 °C

de réchauffement attendu sur le territoire d'ici 2050

– 75 GWh

de consommation d'énergie au bilan à mi-parcours du PCAET

+ 50 %

de production d'énergies renouvelables au même bilan

119 kt

de CO_2 captées chaque année par les milieux naturels

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) 2022-2028 fixe le cap pour 2030 : 595 GWh consommés, 361 GWh d'énergies renouvelables produits.

Le réchauffement accentue les tensions sur l'eau, les sécheresses et les risques naturels : le PLUi-H doit anticiper ces évolutions.

4 S’informer, s’exprimer



Le PLUi-H se construit avec vous

Tout au long de la démarche, jusqu’en 2030, votre expertise d’usage nourrit le diagnostic et éclaire les décisions des élus. Habitants, propriétaires, agriculteurs, entreprises, associations, … chacun peut contribuer.

S’INFORMER

- La page dédiée au PLUi-H sur le site d’ALF
- Les articles et les affiches à chaque étape
- Le magazine intercommunal et les bulletins municipaux

S’EXPRIMER

- Un registre dans chacune des 58 mairies
- L’adresse mail dédiée
- Les réunions publiques, ateliers et stands sur les marchés

pluihalf@ambertlivradoisforez.fr · www.ambertlivradoisforez.fr

Merci pour votre attention

AMBERT LIVRADOIS FOREZ

pluihalf@ambertlivradoisforez.fr
www.ambertlivradoisforez.fr

Anima

Concertation animée par
Anima